



## **Procès-Verbal**

**Conseil d'administration 2025-2026**

**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**

**Rencontre #6 - extraordinaire - Session d'Hiver 2026**

**Vendredi le 13 février 2026 à 11h45**

**Université de Sherbrooke - Visioconférence -**

**(<https://meet.google.com/knj-gqdh-mwg?hl=fr>)**

### **Présences :**

Jean-Christophe St-Germain - Présidence du Conseil d'Administration

Elliot Tremblay - Administrateur

Frédérique Wallis - Présidence du Conseil Exécutif

Sydney Williams - Administratrice

Laurence Lascelle - Vice présidence aux affaires sociales et sportives

Nerissa Lu - Administratrice

Zachary Thériault - Administrateur

Samuel Cartier - Administrateur

William LC Vallée - Trésorerie Promo

Antoine Groleau - Administrateur

Thomas Le Breton-Paquin - Administrateur

Julien Boulianne - Trésorerie du Conseil Exécutif

Xavier Pépin - Administrateur

Émile Perreault - Administrateur (à partir de 11h55)

### **Observateurs :**

Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive

Romy Sasseville - Vice présidence aux communications

Maëlle Lacroix - Vice-présidence aux affaires académiques

Samara Healey - Vice-présidence aux premières années

Raphaël Gariépy - Vice-présidence aux affaires externes

### **Absences :**

Steven Richard-Beaulieu - Administrateur

Yuri Tannous - Administrateur

**1. Ouverture de la rencontre**

Jean-Christophe St-Germain déclare l'ouverture de la séance à 11h51.

**2. Désignation du secrétariat**

**Julien Boulianne propose Samara Healey au secrétariat.**

**Samuel Cartier appuie.**

**AU.**

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Samuel Cartier propose l'adoption du secrétariat.**

**Thomas Le Breton-Paquin appuie.**

**AU.**

**4. Déclaration de conflit d'intérêts**

Émile Perreault déclare son conflit d'intérêt au point 6.2.

**5. Affaires anciennes**

**5.1. Commission référendaire**

**5.1.1. Fonction de la Présidence du Conseil d'Administration**

Jean-Christophe St-Germain explique qu'il a deux rôles de la Présidence du Conseil d'Administration qui sont possiblement en conflit en lien avec la commission référendaire pour la désaffiliation de l'AGED de la FEUS.

Jean-Christophe St-Germain demande aux administrateurs quelle position ils souhaiteraient qu'il adopte en vue du référendum en occupant le poste de la Présidence du Conseil d'Administration.

Frédérique Wallis exprime qu'elle suggère que Jean-Christophe St-Germain demeure neutre en occupant le poste de la Présidence du Conseil d'Administration.

**5.1.2. Élection des membres de la Commission référendaire**

Jean-Christophe St-Germain explique que les membres sur la commission référendaire devront adopter une position neutre conformément aux règlements généraux de l'AGED. Il explique que, selon ceux-ci, la vice-présidence exécutive du CE, actuellement Jacob Tanguay, se retrouve de facto sur cette commission en occupant d'office la Présidence de la commission référendaire.

Jean-Christophe St-Germain ouvre donc la période de mise en candidature des membres pour siéger sur la commission référendaire pour la désaffiliation de l'AGED de la FEUS.

Antoine Groleau se propose pour être sur la commission.

Maëlle Lacroix suggère qu'elle soit sur la commission même si elle n'est pas administratrice et bien membre du CE.

**Samuel Cartier propose l'élection par acclamation d'Antoine Groleau sur la commission référendaire.**

AU.

**Julien Boulianne propose la nomination de Maëlle Lacroix sur la commission référendaire.**

**Frédérique Wallis appuie.**

AU.

Jean-Christophe St-Germain présente donc la composition de la commission référendaire pour la désaffiliation de l'AGED de la FEUS:

-Jacob Tanguay, Présidence

-Antoine Groleau, membre

-Maëlle Lacroix, membre

**Julien Boulianne propose l'ouverture d'un huis clos.**

**Samuel Cartier appuie.**

AU.

Jean-Christophe St-Germain ouvre donc le huis-clos à 12h02.

Jean-Christophe St-Germain ferme donc le huis-clos à 12h09.

## 6. Affaires nouvelles

### 6.1. Demande de subvention - Concours Charles-Rousseau

 **Formulaire de demande de subvention - Concours Charles-Rousseau.pdf**

 **Message des participantes au concours Charles-Rousseau**

 **Message de Véronique Fortin aux participants du concours Charles-Rousseau**

 **CE26\_PV\_H26\_2026\_01\_30** (point 9.1.)

Julien Boulianne explique que trois étudiants participent au concours Charles Rousseau dans le cadre d'un cours de 6 crédits. l'AGED appuie financièrement les gens qui font ce type de concours.

Julien Boulianne explique que cette demande est pour 1000\$ par étudiant, ce qui est de beaucoup supérieur aux subventions qu'on accorde habituellement pour ce type de concours.

Julien Boulianne explique qu'il y a eu des changements aux règles de la FAEE cette année et que celle-ci n'appuie plus ce type de concours, et que ces étudiants souhaiteraient que l'AGED vienne combler ce que la FAEE ne donne plus.

Julien Boulianne explique que l'an dernier, l'AGED a donné 600\$, ce qui est le montant maximal qu'on donne habituellement. Julien Boulianne explique que ce point a été discuté en CE, et qu'il a été déterminé que ce n'était pas le rôle de l'AGED de combler le manque de subventions de la FAEE, et que l'AGED devrait donner 500\$ par étudiant, tel que proposé par le CE.

Émile Perreault demande combien ils ont reçu comme subvention de la faculté.

Julien Boulianne répond qu'il n'a pas reçu cette information.

Elliot Tremblay demande pourquoi la recommandation du CE est de donner 500\$ par étudiant plutôt que de donner 600\$ par étudiant comme l'an dernier.

Julien Boulianne explique que c'était par souci de cohérence avec l'argent donné en subvention pour les autres concours, et que l'an dernier c'était plus cher.

Elliot Tremblay soulève le point que c'est étrange de donner moins que l'an dernier alors qu'ils en ont plus besoin cette année à cause de ce qui s'est passé avec la FAEE.

Antoine Groleau réitère que l'an dernier, c'était plus cher de participer au concours en raison de l'endroit où celui-ci se déroulait.

**Samuel Cartier propose d'accorder 500\$ par étudiant pour le concours pour un total de 1500\$.**

**Julien Boulianne appuie.**

AU.

**Julien Boulianne propose de modifier l'ordre du jour et d'ajouter le point 6.2 - Demande de subvention- Concours de droit pénal international, Académie de la Haye.**

**Elliot Tremblay appuie.**

AU.

**6.2. Demande de subvention- Concours de droit pénal international, Académie de la Haye**

 demande financement concours.docx

 CE27\_PV\_H26\_2026\_02\_05 (point 10.3)

Émile Perreault déclare son conflit d'intérêt.

Émile Perreault explique le Concours de droit pénal international et que son équipe et lui sont les premiers à participer à ce concours en Amérique du Nord. La demande est donc de 600 \$ par personne.

Julien Boulianne explique qu'au CE, il avait été examiné que 600\$ par étudiants avaient été accordés pour le concours Charles Rousseau se déroulant à La Haye l'an dernier, et que par souci de cohérence, il serait approprié de subventionner de 600\$ par étudiant cette année.

Julien Boulianne explique que le CE suggère unanimement d'allouer 600\$ par étudiant, pour un total de 2400\$.

Julien Boulianne explique que c'est un concours très prestigieux qui fera rayonner l'université.

**Julien Boulianne propose que le Conseil d'Administration subventionne la délégation de 600\$ par étudiant, soit un total de 2,400\$ pour toute la délégation et que l'AGED soit partenaire de la délégation.**

**Elliot Tremblay appuie la proposition.**

**AU.**

Jean-Christophe St-Germain demande ce que signifie être partenaire de la délégation afin que les administrateurs puissent comprendre l'engagement que l'AGED vient de prendre avec cette proposition adoptée à l'unanimité.

Émile Perreault explique que le logo et le nom de l'AGED pourraient apparaître sur des chandails ainsi que des publications de réseaux sociaux, pour faire la promotion de l'AGED.

Julien Boulianne réitère qu'il s'agirait d'être partenaire sur les réseaux sociaux et sur les items pour les encourager dans ce processus.

## **7. Huis-clos statutaire**

Le huis clos statutaire au point 5.1.2. est ouvert à 12h02.

Le huis clos statutaire au point 5.1.2. est fermé à 12h09.

## **8. Ajournement de la rencontre**

Jean-Christophe St-Germain déclare la fermeture de la séance à 12h31 et il annonce que la prochaine séance aura lieu dimanche 8 mars à 15h00.

Signature: JCSG  
Jean-Christophe St-Germain - Présidence

Date: 29/03/2026

Signature: Samara Healey  
Samara Healey - Secrétariat

Date: 10/03/2026